



**MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN**  
1589, rue Principale  
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0  
Tél. : (819) 828-2872      Téléc. : (819) 828-0442

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Maryse Ducharme de la susdite municipalité,**

À l'effet qu'une séance extraordinaire se tiendra le jeudi 18 mars à 14 h 00. Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020 « CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 », la séance se tiendra à huis clos en respectant les mesures de distanciation. L'enregistrement de la séance sera rendu disponible sur le site web de la municipalité.

**DONNÉ à Saint-Adrien ce 15<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille vingt-et-un**

Maryse Ducharme,

Directrice générale et secrétaire-trésorière